

**COMITE DE QUARTIER « CAYRETS »  
MERCREDI 1er OCTOBRE 2025**

1- La haie devant le parking de la consigne aurait pu être taillée en début de saison.



**Réponse :**

**La haie a été taillée au mois de juin et l'entretien est prévu courant octobre.**

2- Rue Danton et rue de la Corderie, certains regards en béton sont abîmés. Pouvez vous les remplacer ?

**Réponse :**

**Les regards en béton sont souvent des chambres Télécom.**

**Nous préviendrons le concessionnaire du réseau.**

3- Un regard boulevard du Saint Christ (côté fleuve est abîmé par les rats).



**Réponse :**

**Les regards en béton sont souvent des chambres Télécom.**

**Nous préviendrons le concessionnaire du réseau.**

4-Rue Sadi Carnot, la vitesse est excessive, notamment au niveau de la surélévation du Jardin Public et ce jusqu'à la rue de la République.

Cela rend la sortie des garages de certains riverains dangereuse.

Serait-il possible d'améliorer la signalétique (panneau représentant des enfants, code couleur, ralentisseur...)

Il s'agit d'une demande récurrence.

**Réponse :**

**Cette demande sera étudiée, afin d'apporter un peu plus de visibilité sur le carrefour pour les piétons.**

5- La fréquentation accrue du Square Jean-Félix dès le mois de juin engendre diverses nuisances (bruit, passage de scooters, etc.).

**Réponse :**

**Des patrouilles vont être rétablies de manière intensive.**

6-Au niveau du jardin public pouvez-vous rajouter des poubelles et des distributeurs de sacs à déjection canine.

De plus les poteaux à l'entrée du jardin ont disparu. Pourquoi ?

**Réponse :**

**Un recensement est en cours afin de passer des commandes de poteaux et sacs canins (490 points sur la commune).**

7-Nous avons constaté que le secteur est soumis à un problème « Uber Shit ».

Arrêt au milieu de la route de trottinette, ou grosse voiture, qui font leur transaction et reparte en toute impunité.

Des contrôles du quartier plus réguliers sont demandés.

**Réponse :**

**Des points fixes de contrôle dans ce quartier vont être organisés.**

**Toutefois, les riverains sont invités à joindre systématiquement le CSU pour tout incident, ce qui déclenchera rapidement un équipage de la Police Municipale.**

8-Boulevard des Lucioles, nombreux sont les fils de la fibre à être tombés. Cela gêne l'entrée dans certaines résidences.

**Réponse :**

**Une demande aux différents opérateurs va être faite.**

9-La Rue Léo Lagrange rencontre des problèmes d'écoulement fluvial lors de fortes pluies. Le puisard est obstrué et ne remplit pas sa fonction.

Un curage serait nécessaire.



**Réponse :**

**Le Plan Pluriannuel d'Investissement Voirie prévoit une réfection de la Rue Leo Lagrange d'ici la fin d'année.**

**Ces travaux devraient améliorer l'écoulement fluvial.**

**SECURITE**

Bilan sur la période du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Août 2025

- Domaine «Code de la Route » : 5
- Domaine Trouble de l'Ordre Public : 8
- Domaine « Délinquance de voie publique » : 1
- Domaine « Divers » : 2
- Domaine Interpellation : 3
- Domaine « environnement » : 4

Bilan sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 28 Septembre 2025

- Domaine «Code de la Route » : 2
- Domaine Trouble de l'Ordre Public : 6
- Domaine « Divers » : 2

**CTM**

Bilan mensuel des numéros verts de Janvier à fin Août 2025

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL	
DEMANDES	REALISEES	DEMANDES	REALISEES	DEMANDES	REALISEES	DEMANDES	REALISEES
110	110	105	102	123	118	124	115

MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT	
DEMANDES	REALISEES	DEMANDES	REALISEES	DEMANDES	REALISEES	DEMANDES	REALISEES
79	70	100	84	80	75	100	82

- Numéros verts générés : 821
- Réalisés : 756
- En attente : 65

Soit un taux de réalisation de 92.08%.

## **B) GRANDS TRAVAUX :**

### **ÉTUDES ET AVANCEMENT DES TRAVAUX**

#### **1/PLAN PLURIANNUEL DE VOIRIE (PPI) :**

Le programme pluriannuel d'investissement sur les réfections des voiries et des espaces publics s'élève à 4 millions d'€.

Agde dispose d'un réseau routier très étendu avec plus de 250 km de voiries dont, certaines très fréquentées et donc dégradées en raison notamment de la fréquentation touristique.

Aussi, la Municipalité a décidé d'accroître sa capacité d'investissement en doublant les crédits consacrés chaque année à l'entretien et la restructuration de son réseau. Un programme d'investissement annuel de 4 millions € va ainsi être mis en œuvre permettant la reprise d'environ 40 à 50 km de voiries.

Ce niveau d'investissement sera réparti sur les trois îlots de la commune. Pour ce faire, un diagnostic complet a été réalisé afin de hiérarchiser l'état de vieillissement des infrastructures routières et des réseaux. Les conclusions de cette étude ont servi de base pour arbitrer les chantiers à venir, optimiser les choix techniques et maîtriser le coût des travaux.

Au-delà des voiries fortement dégradées nécessitant une intervention, la priorisation de certains axes a été guidée par :

- Le niveau de fréquentation
- La desserte des équipements publics
- Les services et commerces
- La cohérence des continuités de déambulation voirie et piétonne.

La singularité de chaque îlot sera prise en compte dans le choix du mobilier urbain, de l'éclairage public, des espaces verts et de la signalisation.

#### **2/AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE**

Rappel du programme :

Le projet prévoit :

- La requalification de la rue du 4 Septembre, rue Richelieu et rue J.J. Rousseau, sur près de **20 000 m<sup>2</sup>**.
- La mise en conformité et le renforcement de l'ensemble des **réseaux humides et secs**.
- L'effacement ou la mise en discrétion des **réseaux aériens**.
- Le réaménagement qualitatif des surfaces par l'emploi de matériaux nobles ( basalte, calcaire et bétons architecturaux).
- La création de **larges espaces végétalisés**.
- Le renouvellement du **meublement d'éclairage public**.
- La **piétonisation** de la majeure partie des espaces requalifiés.
- La création d'un **parking souterrain**. Près de **80 places**, sur 2500 m<sup>2</sup> environ (rampes et accès piétons compris) dont places 2 roues et bornes rechargeables.

Avancement des travaux "rue du 4 septembre" :

- Démarrage des travaux en novembre 2022.
- Travaux réalisés à ce jour : livraison de zone sud (rue du 4 septembre et la rue J.J. Rousseau) 7000 m<sup>2</sup> réalisés.

Sur la zone nord :

- Fouilles archéologiques préventives (attente du rapport) 3000 m<sup>2</sup>

Février /mars 2025

Démarrage terrassements du parking (environ 15 000 m<sup>3</sup>).

Octobre 2025

Livraison de la « Boite » et réalisation de l'étanchéité.

Démarrage des travaux de surface, réseaux et revêtements.

Novembre/ décembre 2025

Réalisation des rampes d'accès

Travaux de second œuvre

Travaux de surface devant pieds de façade et remparts

Janvier 2026

Travaux de parement (habillage des murs, serrurerie)

Travaux de finition et levé des réserves des 14 lots et réception de l'ouvrage

Réalisation des jardinières des murs périphériques et escaliers.

Février 2026

Réalisation des revêtements en bétons désactivés

Mars 2026

Livraison des travaux de surface.

Mise en service du parking

Livraison du parking et des aménagements de surfaces sur la zone nord de la rue du 4 septembre est prévue pour décembre 2025, 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

### **3/PASSERELLE**

Le Château Laurens et le parc de Belle Isle sont achevés, les nombreux visiteurs qui veulent s'y rendre en voiture, pourront se garer sur le parking de la Calade ou du Moulin des Evêques.

Cette nouvelle passerelle permettra d'accompagner le visiteur sur un parcours sécurisé sans croiser de véhicules, elle franchira le fleuve dans l'alignement du front bâti de la rue du 4 septembre et sera constituée sur la base d'une structure en acier avec un revêtement de surface en bois, dans la continuité de la Promenade du quai de la Calade.

Etude en phase PRO (détails techniques et financier).

Début de la phase opérationnelle envisagée pour novembre 2025.

Durées des travaux : 14 mois

Coût prévisionnel du projet : **5 000 000 €**

### **4/PARC ET JARDIN : SQUARE JEAN FELIX**

Ce projet vise à réaménager le "Square Félix"

Ce parc est très fréquenté toute l'année.

En effet, il a la particularité d'avoir une fonction traversante qui lie les quartiers du bord de l'Hérault et du centre-ville.

Il permet aussi de desservir deux établissements scolaires : l'école Jean Moulin et la crèche Françoise Dolto

### **Éléments Clés du Réaménagement :**

L'aménagement s'articulera autour de matériaux naturels et de détails soignés, favorisant une atmosphère conviviale et esthétique.

- **Ombrières** : Des structures légères en fer forgé ou en bois patiné seront installées pour créer des zones d'ombre rafraîchissantes. Leur design apportera une touche d'élégance et invitera à la pause durant les heures ensoleillées.
- **Délimitation Naturelle** : Les espaces verts dédiés aux plantations seront protégés par des ganivelles en châtaignier. Ce matériau naturel, au charme rustique, s'intégrera harmonieusement tout en offrant une barrière visuelle douce et une protection efficace pour les fleurs et les jeunes plants.
- **Palette Méditerranéenne et Floraisons Abondantes** : Le parc sera agrémenté d'une sélection de plantes méditerranéennes, privilégiant les espèces résistantes au climat local et offrant des floraisons colorées et parfumées tout au long de l'année.
- **Des bétons architecturaux** seront employés pour réaliser les cheminements, rampes accès et gérer les eaux de ruissellements.

- **Mobilier Urbain** : Des bancs en bois massif aux formes classiques, seront disposés stratégiquement pour offrir des points de repos ombragés ou ensoleillés. Des corbeilles et un éclairage renouvelé compléteront l'aménagement.

L'objectif de ce réaménagement est de créer un espace public chaleureux et accueillant, où les habitants pourront se ressourcer dans un cadre esthétique et apaisant.

L'atmosphère rétro, combinée à la richesse des plantations méditerranéennes et au confort des aménagements, fera de ce petit parc un lieu de convivialité intergénérationnel, un véritable écrin de verdure au cœur de la ville.

Planning opérationnel octobre 2025/mars 2026

Coût prévisionnel 200 000€

## **5/PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL : PEM**

### **► Rappel descriptif du projet :**

Création d'un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) à la gare ferroviaire d'Agde, principale desserte du territoire, permettant de relier Montpellier en 35 minutes, Toulouse en 2 heures et Paris en 4 heures.

La création de ce PEM doit faciliter les mobilités sur le territoire, améliorer son accessibilité et interconnecter les différents modes de transport situés à proximité immédiate de la gare : les transports en commun (réseau ferroviaire et bus), les véhicules motorisés, les cycles, les piétons ainsi que les transports fluviaux, voire maritimes.

Concrètement, le projet de PEM prévoit la **restructuration du parvis de la gare**, des **espaces de stationnement**, l'aménagement d'un **pôle vélo**, d'une **gare routière** et la création d'une **passerelle urbaine** permettant de relier le quartier de la gare au quartier de la Méditerranéenne.

Le projet permettra de valoriser significativement l'environnement. Les capacités de stationnement voitures spécifiques à la gare vont augmenter (de **250** places environ à **415** places dont une quarantaine possible équipée de bornes de recharge électrique) et devraient ainsi permettre « d'apaiser » les rues résidentielles du quartier. Le PEM d'Agde est piloté par la CAHM en partenariat étroit avec l'Etat, la Région, le Département, la Ville d'Agde, SNCG Gares et Connexions, SNCF Réseau et SNCF Immobilier.

Le projet se développe en parallèle du projet de mise en accessibilité des quais de la gare dans le cadre de l'Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP) porté par la Région Occitanie et l'Etat et mis en œuvre par SNCF Gares et Connexions. La mise en accessibilité de la gare dans le cadre de l'Ad'AP régionale est pilotée par SNCF Gares et Connexions et financé par la Région (55%), l'Etat (25%), SNCF Gares et Connexions (19%) et la CAHM (1%).

### **► Montant de l'opération :**

Opération PEM dans sa globalité : 16,3 M € HT

dont travaux sous MO CAHM : 11,5 M € HT

Travaux de mise en accessibilité de la gare sous MO SNCF Gares et Connexions : 15,8 M €

► **Etat d'avancement du projet :**

Appel d'offres travaux en cours (Avril-Mai 2025)

Notification des marches : été 2025

Début des travaux : septembre 2025

**ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :**

**1/DÉVELOPPEMENT DES BORNES DE RECHARGE**

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) a lancé un appel à manifestation d'investir (AMI) pour qu'un opérateur privé assure le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques à l'échelle de l'ensemble du territoire de l'agglomération.

La Société « e-totem » a été retenue par la CAHM pour assurer le déploiement et l'exploitation de ces bornes.

Pour la Ville d'Agde, il est programmé la mise en place, pour la tranche ferme, de 19 stations : 4 stations rapides (super chargeur) et 15 stations accélérées soit un total de 100 points de charge.

L'intégralité des frais inhérents à la mise en place (matériel et raccordement électrique) et à l'exploitation de ce réseau est supportée par la société privée.

La ville perçoit une recette annuelle par place occupée et la CAHM perçoit, pour sa part, un pourcentage des sommes perçues par « e-totem ».

La mise en service de ces bornes de recharge est prévue pour avant la saison estivale.

**2/ATTÉNUATEUR DE HOULES : PROJET PÉGASE**

La phase I dite « pilote », composée de 42 pieux a été positionnée au printemps 2022. Les premiers résultats observés lors des différents suivis ont permis de valider l'efficacité de ces ouvrages pour la protection de la plage et le développement de la biodiversité.

Compte tenu de l'efficacité de ces ouvrages, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) a décidé d'engager la deuxième et dernière phase du projet de protection de la plage du Grau d'Agde.

Les travaux envisagés consistent en la mise en place de 128 modules dont 10 modules qui constitueront un peigne permettant de réduire les effets du courant.

Ces travaux de mise en place des nouveaux modules seront associés à un rechargement de 15 000 m<sup>3</sup> de sable qui permettront une stabilisation de la plage.

Le dossier de demande de concession est actuellement en cours de consultation par les services de l'Etat.

Le démarrage de ces travaux est envisagé pour l'automne 2025.

Le montant total de cette opération a été estimé à 2 322 881 € HT et financé à hauteur de 80 % (50 % par l'Europe, 10 % par l'Etat, 10 % par le Région Occitanie et 10 % par le Conseil Départemental).

### **NOUVEAUX PROJETS :**

#### **1/DOUBLEMENT DE LA RD 612**

Le Département a engagé depuis de nombreux mois les études de maîtrise d'œuvre relatives au contournement de la ville d'Agde.

La concertation pour l'étude est prévue le 21 novembre 2025.

Dans la logique de ce futur projet, le Conseil Départemental a initié une restructuration paysagère des échangeurs de la Tamarissière, de Guiraudette et de Rochelongue.

Il s'agit d'un préambule à la mise en œuvre du projet global de raccordement de la ville d'Agde à l'autoroute, qui va consister en la mise en 2x2 voies de la route départementale 612 entre le péage autoroutier de Bessan et l'échangeur "Cap d'Agde", au pied du Mont Saint-Loup.

Cette réalisation permettra de faciliter, l'accès à notre ville. Dès à présent, la restructuration de la portion entre l'échangeur de Guiraudette et celui du Cap d'Agde, d'une longueur de 2 km sur une emprise moyenne de 35 m.

Il s'inscrit ainsi positivement dans la mise en œuvre d'une logique urbaine de réorganisation des déplacements et d'amélioration de leur fluidité.

#### **2/RÉHABILITATION DE L'HOTEL RIQUET**

Dans le cadre du travail de valorisation du Canal du Midi, la CAHM a contractualisé avec VNF pour s'engager dans la réhabilitation de l'Hôtel Riquet.

Ce bâtiment exceptionnel du XVIIIème siècle est identifié à l'échelle régionale comme un marqueur patrimonial essentiel le long du Canal du Midi et comme un site prioritaire à valoriser comme « porte d'entrée » du bien UNESCO, patrimoine mondial.

À ce titre, la CAHM a désigné une équipe de maîtrise d'œuvre (Architecte du Patrimoine) pour la réhabilitation de l'immeuble et de ses annexes. Les travaux portant sur le clos et le couvert de l'édifice (tranche 1 - toiture et façades) sont programmés à l'hiver 2025.

Parallèlement, un travail sur la programmation de l'hôtel Riquet et une étude sur la structuration d'un pôle vélo portée par Hérault Tourisme, sont en cours.

**État d'avancement du projet :**

Démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'hôtel Riquet : fin Avril 2025.

**Calendrier prévisionnel :**

Hiver 2025 : travaux de façade et de toiture de l'hôtel Riquet (tranche 1)

1<sup>er</sup> trimestre 2027 : réhabilitation globale de l'hôtel Riquet (tranche 2)

S FREY, C GUILHOU, S VIALE, D SAIGNES, M SABLAIROLES, L DUBOIS, C MANCEAU, J LANGLET, S FRANCES, JM DIETRICH, A BEL.

Représentants du comité de quartier :

Denis BONTEMPS, Jeanne ESCUDIER, Régine HENRI, Jean Marc MENA, Jeanine PALUMBO, Jean Paul TAGIASCO, Marie Hélène TARDIEU.

Absent excusé :

Viviane ALENGRIN.

Absents non excusés :

Laetitia BERZIN, Marylène BOUYSSOU, Michel DREMONT, Christian FOUCHER, Chantal GILBERT, Josette GOUJET, Alain PAGANON, Lionel STENGER.